

PETITE GAZETTE

de Dammartin et ses Environs

Claye, Mitry, Saint-Souplet, Monthyon, Mesnil-Amelot, Plailly, Ermenonville, etc.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

Ils sont payables d'avance et sont continués d'office sauf avis contraire.

Seine-et-Marne	BUREAUX & RÉDACTION	Paris
Départements limitrophes	Imprimerie-Librairie E. LEMARIE	et les autres départements
	A DAMMARTIN-EN GOËLE (S. & M)	
UN AN 3 fr.	ANNONCES. In ligne 0 fr 20	UN AN 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

13 Septembre. — Le tribunal correctionnel de Brest rend son jugement dans l'affaire de M. Croc à Ploudauiel. Le tribunal accordant les circonstances atténuantes condamne M. Croc à cent francs d'amende avec bénéfice de la loi de sursis.

— On annonce que M. Léon Bourgeois présidera le 28 septembre, les fêtes qui réuniront à Saint-Étienne, les délégués de toutes les sociétés mutuelles de France.

— Les sœurs blanches qui avaient réintégré leur école de Landerneau, sont de nouveaux expulsées.

14 Septembre. — Élection sénatoriale dans la Drôme. — M. Maurice Faure, député radical socialiste, vice-président de la Chambre, est élu en remplacement de M. Bizarelle, radical, décédé.

15 Septembre. — M. Camille Pelletan ministre de la Marine, arrivé hier à Bizerte, visite les travaux de l'avant-port et les divers bâtiments de la défense mobile.

— Ouverture des Bourses du Travail à Alger.

16 Septembre. — Les manœuvres entre sous-marins et cuirassés se continuent à Cherbourg, sous la direction du contre-amiral Pehau.

17 Septembre. — Le général Voyron est reçu à Rambouillet par le Président de la République.

— La Gazette officielle du Cap publie un décret abolissant la loi martiale et mettant en vigueur la loi dite de "garantie de paix."

18 Septembre. — Le Président de la République reçoit à Rambouillet, M. Revoil, gouverneur général de l'Algérie et M. Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine.

— Les dépêches de Saint-Vincent, en date du 17 septembre annoncent que les deux cratères de la soufrière sont en activité depuis le 12 courant.

19 Septembre. — Le ministre des Colonies s'occupe de faire établir des communications par la télégraphie sans fil entre la Martinique et la Guadeloupe, les communications par le câble n'étant plus assurées par suite de la rupture fréquente de ce dernier.

— La reine Marie-Henriette, dont l'état de santé était très précaire depuis quelques jours, succombe à Bruxelles à l'âge de soixante-six ans

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

S'inspirant du désir d'augmenter, dans la mesure du possible, les avantages offerts aux membres de la société de secours mutuels de Dammartin-Longperrier, le conseil d'administration de cette société avait étudié divers

projets d'une certaine importance qu'après une étude minutieuse il a soumis à l'assemblée générale des membres qui s'est tenue dimanche dernier à la Mairie.

Ces modifications statutaires qui sont les suivantes ont été adoptées par acclamation.

1^o L'indemnité de maladie qui était fixée à 1 fr. par jour, pour le premier mois, 0.75 cent. pour les deux mois suivants et 0.50 cent. pour le trimestre d'après, sera portée dorénavant à 1 fr. le premier mois, 4 fr. 50, les deux mois suivants et 2 fr. pendant les trois mois terminant le semestre.

2^o Une indemnité de 25 francs sera accordée à la veuve, en cas de décès d'un membre, ou à ses enfants mineurs, si le sociétaire décédé est veuf.

3^o A partir de l'âge de 70 ans, les retraites ne paieront plus leur cotisation, tout en continuant à bénéficier des soins médicaux et pharmaceutiques, ainsi que de l'indemnité journalière en cas de maladie.

Sur la proposition de la majorité des membres, l'acquisition d'une bannière a été décidée.

En résumé, les mutualistes Dammartinois approuvent hautement leur Bureau, qui a pensé que les économies réalisées jusqu'à ce jour — 68.000 fr. dont 22.000 attribués aux pensions de retraites, — permettaient de tenter les quelques innovations qu'ils ont été heureux de sanctionner de leur approbation.

Le comité de la Tombola des Beaux-Arts de Dammartin, vient de recevoir du ministre une superbe coupe grand bleu de la manufacture de Sèvres, destinée à la tombola, dont le tirage sera fixé incessamment.

Ce magnifique objet d'art est, comme nous l'avons annoncé, un cadeau du Ministre des Beaux-Arts, obtenu par la bienveillante intervention de M. Rouvier, Ministre des Finances, sur la demande de M. Dupérelle, organisateur de la charmante Exposition artistique de Dammartin.

C'est dimanche prochain 28 septembre, qu'aura lieu à l'école des garçons la distribution des prix aux élèves des écoles du canton ayant obtenu le certificat d'études primaires.

Cette cérémonie sera présidée par M. Masse, Officier de l'Instruction publique, Président de la Délégation

On annonce pour demain lundi, à 8 heures du soir, à l'hôtel du Chemin de Fer, une réunion ayant pour but la constitution d'un comité appelé à rechercher les moyens d'organiser cet hiver une série de bals de société.

Nous applaudissons à cette tentative qui, sous une direction sérieuse et bien comprise, ne peut manquer de donner d'excellents résultats.

Le regrettable accident survenu ces jours derniers à M. Papillon, de Chussy, a défrayé les journaux locaux qui ont exagéré quelque peu l'état des blessés, actuellement en bonne voie de guérison.

Voici les faits :

Une partie de chasse était organisée le vendredi 12 septembre dernier, par M. Chartier, maire de Chussy, et ses invités, parmi lesquels M. Papillon, âgé de 87 ans, se divisaient en deux groupes qui se séparèrent pour aller à la recherche du gibier.

M. Papillon, accompagné de M.

Vapaïlle, son domestique, se trouvait au bas d'un champ de betteraves, lorsqu'un perdreau s'envola au moment descendaient quelques chasseurs. Un coup de fusil tiré par l'un d'eux atteignit M. Papillon à la figure et au bras et quelques grains de plomb vinrent également frapper, assez légèrement du reste, M. Vapaïlle.

On juge de la stupeur de M. Dupérelle, auteur involontaire de cet accident.

Reconduits à leur domicile, les blessés ont reçu les soins pressés et, comme nous l'avons dit plus haut, leur état est aussi satisfaisant que possible.

Toujours bouillants ces cadets de Gascogne, aussi prompts à prendre la mouche qu'à mettre la main à la garde de leur rapière

Cependant, il est à remarquer que depuis la rude campagne des Boërs, on ne s'expose plus aussi bénévolement qu'autrefois au feu de l'ennemi avec le seul désir de le pourfendre; on est devenu plus sage, plus pratique.

A preuve, notre concitoyen B. . . . qui à la satisfaction de "crever" (sic) un adversaire qui l'avait injurié, a préféré laver cette injure en se faisant octroyer quelques pièces de cent sous à titre de dommages-intérêts.

En allant atteler son cheval dans un hangar situé à 500 mètres de son habitation, lundi dernier, M. Gouffé, cultivateur, trouva au milieu de la cour précédant le corps du bâtiment, un sac plein de morceaux de zinc provenant d'une gouttière.

Il fit le tour du hangar et constata en effet qu'à un endroit la gouttière avait été coupée et enlevée sur une

longueur de 8 mètres. Les soutiens en fer étaient arrachés et gisaient à terre.

Pour commettre ce méfait on a dû se servir d'une échelle apposée le long du mur et servant à aller dans le grenier. Le ou les voleurs ont probablement été dérangés au moment d'emporter leur butin.

Un autre morceau de gouttière, long de 5 mètres a de même été coupé par bouts et mis dans le sac appartenant à M. Gouffé.

Le préjudice causé à ce dernier est de 40 francs.

Il est certain que les malfaiteurs ont opéré pendant la nuit. On n'a aucun renseignement sur leur compte.

(Journal de S.-et-M.)

MONTGÉ

Faisant sa tournée le 11 septembre à 8 heures du matin, le garde particulier Mercier Louis, au service de M. le baron d'Eichtal, propriétaire du château de Saint-Thibault, s'aperçut que le cadenas d'une porte de clôture du parc avait été brisé; ayant visité les autres portes établies les unes à 200 mètres, les autres à 500 mètres de distance sur une longueur d'environ 3 kilomètres, le garde remarqua que six autres cadenas semblables au premier avaient été également brisés, probablement à l'aide d'un ciseau à froid dont les traces sont restées sur les barres de fer des portes.

A deux endroits différents, le treillage servant de clôture à la propriété a été coupé dans le milieu, de façon à laisser passer un homme. Le dégât est évalué à 60 francs.

L'auteur est inconnu.

MITRY-MORY

Mardi, vers 6 heures du matin, M. Pilardeau Augustin, 36 ans, garde

champêtre de la commune, se rendait au poste municipal afin de donner la liberté aux voyageurs qui y avaient passé la nuit.

Au bout de quelques instants, le local évacué et nettoyé, M. Pilardeau remarquait qu'une couverture en laine servant à couvrir les passagers et d'une valeur de 10 fr. avait disparu.

Le garde se livra aussitôt à de minutieuses recherches, et bientôt ses efforts furent couronnés de succès.

En effet, il apprit par l'un des voyageurs que le voleur devait être, sans nul doute, un de ses voisins qui, pendant la nuit, s'en était servi.

Possédant quelques indications, M. Pilardeau se rendit en toute hâte à la gare de Mitry-Claye et, à moitié chemin, il trouva le voleur.

Interrogé, ce dernier commença par nier, mais invité à ouvrir son sac, on acquit la certitude qu'il était porteur de l'objet volé.

L'inculpé, qui se nomme Perrier Constant, 34 ans, chiffonnier, né à Reuil-la-Godelière, a été écroué.

(Publication)

BARON

Le 2 courant, vers 9 h. 1/2 du matin, le charretier Louis Caron, au service de M. Gibert, cultivateur à Baron, revenait de Nanteuil chercher à la gare une voiture de coke et était monté sur l'un de ses trois chevaux. Un brusque mouvement de son cheval le fit tomber, à quelques centaines de mètres du pays, et une roue de la lourde voiture lui passa sur le corps.

Le malheureux, malgré les soins du docteur Gantrelet, expira le même jour, vers deux heures de l'après-midi, laissant une femme et trois enfants profondément affligés. Il avait 49 ans.

PLAILLY

Le journal *Fémina* avait dernièrement organisé un concours sous ce titre : *Une Académie Féminine*. Il s'agissait de dresser la liste des quarante femmes françaises, actuellement vivantes, qui paraissaient dignes, aux lectrices de *Fémina*, de faire partie d'une Académie idéale.

La 3^e sur la liste des 40, ... futures académiciennes, désignée par 7.803 voix, est Mlle Louise Abbéma, l'artiste peintre au si délicat talent, qui vient résider l'été au manoir du Puits-au-Loup.

LE PLESSIS-BELLEVILLE

On va procéder au forage d'un puits et à l'installation d'une canalisation pour assurer la distribution de l'eau dans la commune.

Le ballon "Eden" monté par MM. Georges Leys, Jeanetz et le lieutenant d'artillerie Bourdel, a atterri la semaine dernière, dans d'excellentes conditions, sur le territoire du Plessis-Belleville.

OISSERY

Par arrêté du Procureur Général, près la Cour de Paris, en date du 18 septembre courant, M. Camille Alexandre Haran, suppléant du Juge de Paix, est nommé pour remplir les fonctions du Ministère public, près le tribunal de simple police du canton de Dammartin, en remplacement de M. Michel.

L'Imprimerie du Purgatoire

Nous trouvons dans le *Journal des Imprimeurs*, un très intéressant article dont le titre ne laisse nullement soupçonner qu'il y est longuement

question de Dammartin, sinon de son imprimerie où, fort heureusement pour eux, les émules de Guttemberg y gémissent moins que leurs presses, mais du Salon Dammartinois, qui, sous la plume élégante de son bienveillant critique, sert de préambule à une étude très parisienne sur l'imprimerie de Montligeon.

« Me trouvant en ce moment, dit l'auteur — un aimable et très distingué professeur de l'Ecole Estienne, M. V. Breton, — en villégiature dans une charmante localité de Seine-et-Marne, Dammartin, — que les Parisiens ont grand tort de ne pas fréquenter davantage, car elle est admirablement située sur une hauteur, où l'air est d'une incomparable pureté, et entourée de tous côtés, à perte de vue, d'une magnifique plaine, dont aucune parcelle de terre n'est inculte, et où, dans le lointain, on aperçoit, comme dans un nid de verdure, de coquets villages dont les clochers émergent des moissons dorées et des arbres fruitiers dont cette belle plaine est parsemée, — je me sens plutôt porté à soujir les champs qu'à chercher le sujet d'article réclamé par mon directeur.

Diable, moi qui me croyais tranquille, et n'avoir à m'occuper de rien d'ici un mois (du moins en ce qui concerne ce journal), me voilà quand même obligé de me remettre au travail. Mais Dieu, que cela me semble dur ; d'autant plus que, presque assuré de ne pas être dérangé dans ma cure d'air, je ne me suis aucunement préoccupé d'apporter ici des matériaux de construction pour l'artines de journaux techniques.

Enfin, il faut faire contre fortune bon cœur. Heureusement que, dans le fond de ma valise, je retrouve un numéro de l'année dernière de la *Revue des Arts Graphiques*, dans

lequel j'avais enveloppé une petite collection de pipes en terre, compagnes inséparables de mes pérégrinations. Ah ! s'il me fallait me priver de leurs services, je crois que je ne serais pas long à casser la mienne !

Or, ce numéro était justement celui contenant un très intéressant article sur l'imprimerie de Ligugé, à Montligeon. Cet article m'avait déjà frappé l'année dernière, et j'avais mis ce numéro de côté pour le relire.

Ma foi, cette fois-ci, j'ai trouvé plus intéressante encore que la première fois l'histoire de cette imprimerie comme on n'en voit guère, et j'ai pensé que, puisque cette histoire m'a semblé si intéressante, elle pourrait en intéresser d'autres que moi ; je vais, à mon tour, la raconter aux lecteurs du *Journal des Imprimeurs*.

Je prévien charitablement M. Paul Bluysen, le si aimable et si sympathique rédac-chef de la *Revue des Arts Graphiques*, que, pour pouvoir raconter cette histoire, je vais être obligé de le piller impitoyablement. Dame, je n'ai en ce moment que lui, sous la main à détrousser au com de bois charmant, mais bigrement désert où je guette mon sujet d'article.

Qu'il se rassure, d'ailleurs. Je suis un bon brigand, incapable de faire le moindre mal à ceux que je dépouille, à condition toutefois qu'ils ne se rebiffent pas. Mais M. Paul Bluysen est assez riche pour qu'on puisse lui prendre beaucoup sans dommage pour lui. Il lui en restera toujours bien assez, du moment qu'on ne l'a pas occis, puisque c'est en lui qu'est la source — abondante — de sa fortune ... littéraire.

Cependant, avant de commencer l'histoire de l'imprimerie de Montligeon, qu'il me soit permis, puisque je suis l'hôte de Dammartin, (chef-lieu de canton de Seine-et-Marne, arron-

dissement de Meaux, 1.693 habitants), de remplir un devoir de reconnaissance envers ce charmant petit pays, en citant un essai de décentralisation artistique des plus remarquables.

Tout comme Paris, Dammartin a son Salon — du 10 au 25 août. Ce salon existe sur les promenades du château, promenades que certainement Paris envierait, — dans des bâtiments neufs, spacieux, très éclairés. Celui qui dispose de ces bâtiments est lui-même un artiste, qui offre aux autres artistes une hospitalité écossaise, dans un local des mieux appropriés.

Eh bien, vous savez, il est charmant ce Salon, et il mérite qu'on se dérange, même de loin, pour venir le visiter. Dammartin est encore plus haut perché que Montmartre, et les sites admirables de ses environs y attirent de nombreux artistes. C'est donc presque un salon montmartrois que le Salon de la promenade du château ; à preuve, Willette en est.

Dammartin, comme tout chef-lieu de canton qui se respecte, a sa *Gazette*, dont un de mes bons amis M. E. Lemarié, est l'imprimeur et le rédacteur principal. Or, donc, c'est la *Gazette de Dammartin* qui, dans son numéro du 10 août, annonce ainsi l'ouverture de l'Exposition Dammartinoise des Beaux-Arts. »

Suit l'article publié par la *Petite Gazette* le 10 août dernier, sous les initiales de notre excellent collaborateur, M. Léonor Dupille.

« Je suis allé visiter le Salon dammartinois, continue notre narrateur, et j'ai pu constater que le rédacteur de la *Gazette* n'avait rien exagéré, qu'il avait été plutôt au dessous. J'y ai passé deux heures aussi agréables qu'instructives.

Les arts graphiques y sont représentés avec honneur. J'y ai vu un rouleau de musique et une couverture

de livre en cuir repoussé, très jolis, de M^{me} Berriat Saint-Prix ; plusieurs enfumures très remarquables, de M^{me} Louise Dalesme ; deux eaux-fortes : *Dans la campagne* (d'après J. Dupré) et *Solitude* (originale), de M. Félix Oudart ; de M. Louis Ruet d'Ermenonville, six gravures d'après Meissonnier : *Friedland* (1807), *L'auberge*, *Sur la route de Salices*, *La Confiance*, 1813, ainsi que des cartes postales gravées d'Ermenonville et de Chaalis. »

Ici l'auteur fait une appréciation trop flatteuse de notre exposition particulière pour que nous osons nous permettre d'en reproduire le texte.

« Le catalogue de cette exposition ne comprend pas moins de 245 numéros, et il faut tenir compte que, pour la photographie, qui part du 197, la plupart des numéros comprennent, sous le même, des séries de photographies.

Ainsi qu'on le voit, cette exposition qui semblait un sujet étranger à un journal traitant d'arts et industries graphiques, ne l'est pas du tout, puisque nos arts graphiques y sont représentés très honorablement.

Et puisque cet article est un article de vacances, que, par conséquent on y peut quitter la grande route pour parcourir les sentiers fleuris, je ne vois pas trop pourquoi avant de revenir à l'Imprimerie de Montligeon, je ne réciterais pas ces vers charmants qu'un poète local, M. André Dupont, a faits sur l'Exposition des Beaux-Arts de Dammartin. »

(Voir cette ravissante poésie dans la *Gazette* du 10 août.)

(à suivre)

—o—

Voulez-vous être malheureux ? Ayez beaucoup d'amour-propre.

DAMMARTIN ET SES ENVIRONS

Église collégiale Notre-Dame

de Dammartin.

—
suite (*)

G. 202. (carton) — 42 pièces, papier : 65 pièces, parchemin.

1418-1788. — Fabrique érigée en l'église collégiale de Dammartin. — Domaine. — Baux à loyers passés par les marguilliers de l'œuvre au profit de Claude Benoit, laboureur à Mitry-en-France, — de Nicolas Gilles, fermier à Thieux ; — bail emphytéotique consenti par le marguillier en charge, les anciens marguilliers et les principaux habitants de Dammartin, en présence des chanoines du lieu, à Pierre Paul Ferret, chantre de l'église collégiale Notre-Dame d'un bâtiment en appentis, jardin, allée et puits commun avec les sœurs de l'école des filles ; — titres de rentes dues à la Fabrique par Pierre Portefin marchand épicier à Dammartin, comme détenteur d'une maison sise en la Grande Rue du lieu, où pendait pour enseigne les *Trois Rois*. — maître Pierre Lemaire, procureur au bailliage de Dammartin, et demoiselles Anne-Catherine et Gabrielle Lemaire, ses sœurs, aussi détenteurs d'une maison au même lieu, ayant autrefois pour enseigne *Les Balances*. — l'Hôpital Saint-Jacques de Dammartin, représenté par maître Jean-Claude Rousquin, avocat en Parlement, lieutenant au bailliage et comte du même lieu, Pierre-Louis Royer, procureur fiscal, administrateurs nés de l'établissement et maître Martin Rousquin, conseiller du Roi, assesseur de la ville, administrateur laïque dudit hôpital nommé par S. A. S. monseigneur le Prince de Conde comte de Dammartin, etc.

à suivre

(*) Voir le n° 697, de la *Petite Gazette*.

Pensées et Maximes

pour tous les âges.

—
Sous ce titre, le R. P. des Valades, du collège de Juilly, vient de publier un excellent petit ouvrage qui ne se recommande pas moins par l'élevation des sentiments et des idées que l'auteur

s'attache à faire partager à ses lecteurs que par la jovialité d'humeur, la finesse d'esprit et l'érudition qu'on trouve dans les neuf cents pensées et maximes que contient ce charmant petit volume dans lequel nous puisons au hasard quelques sentences.

* * *
C'est calomnier les jeunes filles que dire qu'elles ne sont pas courageuses : toutes désirent se marier.

* * *
Après la grâce, la beauté et la modestie, ce qui donne le plus de relief à une jeune personne, c'est une grosse dot.

* * *
Pour arriver à leurs fins, les femmes ont beaucoup de ressources : la beauté, la grâce, les larmes, la ruse. La beauté et la grâce font quelquefois défaut : la ruse et les larmes, jamais.

* * *
Foyer sans femme, cheminée sans feu, parterre sans fleurs.

* * *
Si vous dites à un homme qu'il a de l'esprit, à une femme qu'elle est belle, ils protestent, mais ils trouvent que vous y voyez clair.

* * *
Certaines positions prédisposent au respect : mais dans toutes, on n'est respecté qu'autant qu'on est respectable.

* * *
Le vent habite la cime des arbres ; les soucis, l'âme des vieillards ; l'inquiétude, le cœur des mères. Pour la joie et le bonheur, pas de demeure fixe.

* * *
Pour arriver aux dignités, la ligne droite est la plus longue.

* * *
Comme les années la neige tombe

sans bruit. La neige s'en va ; les années restent.

Quand vous dites adieu à la vanité, elle se met à rire et vous crie : au revoir.

Les gaietés de la rue :

Un de nos abonnés, qui accomplit actuellement son stage au 6^e corps, nous envoie cette savoureuse inscription qu'il a relevée à Châlons-sur-Marne, rue d'Orfeuil — précisons — sur une devanture de barbier :

Salon de coiffure
MAISON SAMPOUX

Heureux commerçant, son nom est en même temps une recommandation

Un affreux voyou vient de s'entendre condamner, pour la dixième fois au moins, à quelques mois de prison.

Le président, lui reprochant sa conduite, qu'il attribue aux mauvaises fréquentations :

— De quoi, s'écrie le récidiviste, je passe ma vie avec les magistrats !

Le financier Z..., riche à un million, disait, hier, à un de nos confrères qui a plus d'esprit que de fortune :

— Quand j'ai commencé les affaires, Monsieur, je n'avais rien.

— Mais ceux avec qui vous les avez faites avaient alors quelque chose ?

— Quelles nouvelles de votre oncle ? voilà longtemps que je n'ai eu le plaisir de le rencontrer.

— Hé mais ! le voilà retiré définitivement dans un petit trou à la campagne.

— Ah ! l'heureux gaillard !

— Oui. On l'a enterré hier.

A VENDRE

VOITURE dite CAMION

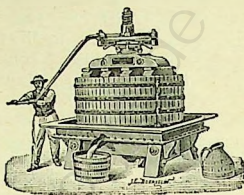
en très bon état

avec accessoires et harnais de travail à usage de culture

S'adresser au bureau du Journal.

PRESSOIRS UNIVERSELS

Hors Concours



Hors Concours

Moulins à Pommes

BATTEUSES

A. SONNIER

à CHARNY. (Seine-et-Marne)

BON PETIT CHEVAL

et Une Voiture à Vendre

*S'adresser à M. Antoine FOUY
Grande-Rue à Dammartin.*

M. PILARDEAU, serrurier
à Dammartin, demande

UN APPRENTI

On demande un Ménage dans une ferme des environs ; l'homme a tout faire, principalement le jardin et les voitures ; la femme pour l'intérieur de la maison.

S'adresser au Bureau du Journal.

Directeur-Gérant E. LEMARIE

Dammartin — Imprimerie E. LEMARIE